PARTAGER LES REVENUS DE LA BIODIVERSITÉ

LE PROTOCOLE DE NAGOYA : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

Jian-Sheng SUN

Side Event #4872
NP-MOP-04
7 décembre 2022

Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN, Paris)

Depuis près de 4 siècles, le MNHN rassemble des disciplines et des métiers qui le positionnent comme une référence en matière d'enjeux écologiques et sociaux.

L'étendue de ses 5 activités, croisant sciences naturelles, humaines et sociales, lui permet de rassembler des connaissances et des savoir-faire et d'apporter un éclairage scientifique aux citoyens sur les grands défis du 21ème siècle.

Collections

67M. spécimens
dont 0.8M types
8M Herbiers

Recherche

20 unités recherche
500 chercheurs
+ 1000 publications/an

Expertise

Appui aux décisions politiques françaises et internationales

Enseignement

Master,
Ecole doctorale, Formation d'enseignants

Diffusion

Expositions perm./tempo.
Parcs zoo & jardin
6M visiteurs/an

Le MNHN à l'international

La direction des relations européennes, internationales et Outre-Mer a pour objectif de promouvoir l'excel-lence et le rayonnement du Muséum à l'international, diplomatie d'influence, élaboration des positions françaises dans le cadre de négociations centrées sur l'environnement.

COOPÉRATIONS BILATÉRALES

Axe franco-allemand en Europe, Asie, Amérique latine, Afrique, territoires ultra-marins…

AGENDA INTERNATIONAL 2021-22

Congrès mondial de la nature de l'UICN, CITES, COP15, négociations en cours à l'ONU (Convention des Nations Unies sur le droit de la mer)…

Accès aux ressources génétiques et de partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (APA)

Le MNHN est engagé dans l'application du protocole de Nagoya avec l'objectif de favoriser la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et en finir avec l'exploitation sans contrepartie des ressources naturelles et des savoirs des pays du Sud.

Au MNHN, une cellule « Nagoya » instruit, pilote, conseille, assure le suivi et la traçabilité de la conformité réglementaire (protocole de Nagoya-APA, convention de Washington-CITES, etc.) des missions d'exploration scientifique, des mouvements et acquisitions des collections.

Les explorations scientifiques ont pour vocation de découvrir, étudier, documenter et promouvoir les patrimoines naturels et culturels. Elles opèrent en étroite coopération avec la communauté scientifique et les populations locales afin de constituer et approfondir la connaissance dans une démarche de science ouverte et dans une mission d'intérêt public.

Le MNHN a conclu sa 1ère convention APA dès 2013 (près de 20 à ce jour).

Explorations scientifiques

Le MNHN accompagne les projets d'exploration depuis les phases de cadrage et de conceptualisation en interaction avec les acteurs locaux jusqu'à la réalisation de l'expédition sans oublier les étapes de valorisation (spécimens, résultats), de formation et de collaboration scientifique, mais aussi les restitutions auprès des populations locales.

Exemple : La Planète Revisitée, un vaste programme d'étude de la biodiversité terrestre, marine côtière, hauturière et des eaux douces, lancé en 2006 conjointement par le MNHN et l'ONG environnementale Pro-Natura International.

Santos, Vanuatu, 2006

Atimo Vatae, Madagascar, 2010

Papua Niugini, 2012-2013

...

Digital Sequence Information (DSI) on genetic resources

Le MNHN soutien l'intégration de DSI dans l'APA, mais elle qui doit :

i. Préserver le libre accès aux DSI pour les scientifiques ;
ii. Etre pratique, facile à mettre en œuvre, efficace et avoir un coût effectif ;
iii. Garantir que les avantages générés contribueront à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité ;
iv. Garantir la sécurité juridique ;
…

Cette position est en accord avec la dernière proposition du groupe de travail (OEWG-5) impliquant une modalité hybride (bi/multi-latérale) :

cf. CBD/WG2020/5/CRP.7

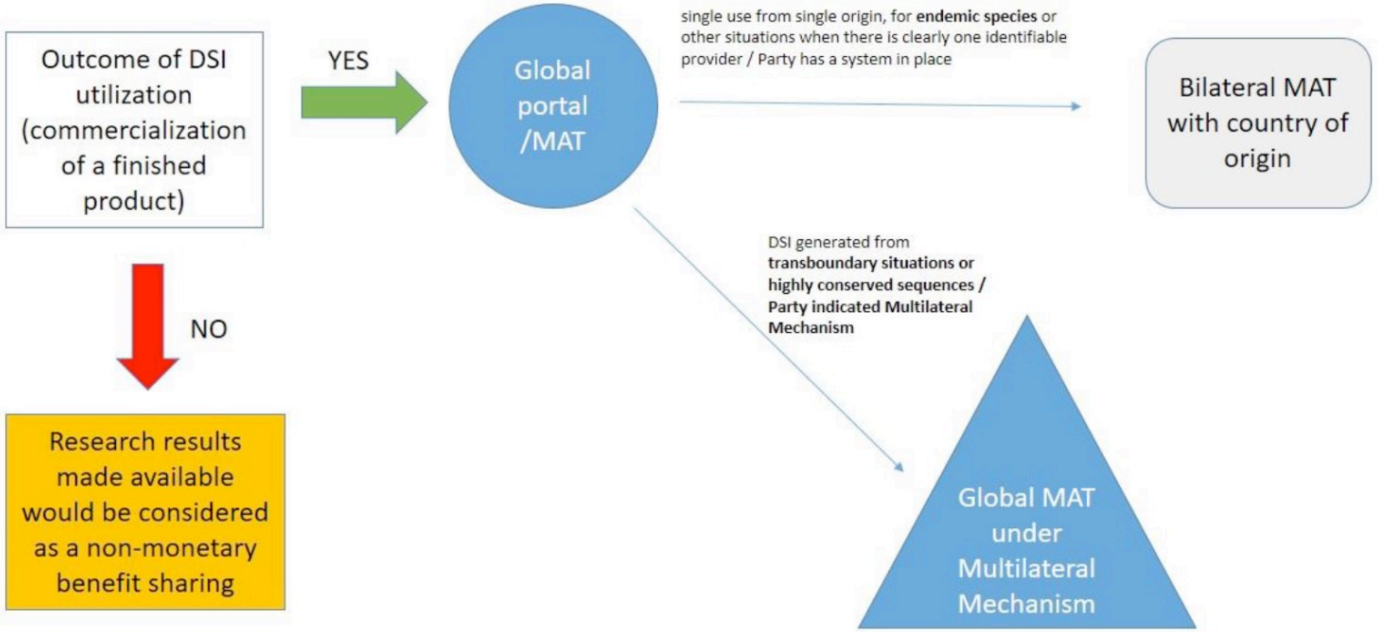

Perspective : quelles critères de distribution du mécanisme /fonds multilatéral ?

Le MNHN propose :

1) Distribuer selon la richesse de la biodiversité répertoriée (i.e. GBIF) par pays/région/localité, qui vise un double objectif :
   i) Encourager le recensement et la description de la biodiversité ;
   ii) Fournir un financement pour la transition écologique.

2) Financer les projets visant à conserver, voire à restaurer des écosystèmes ;

3) Permettre la mise en œuvre du renforcement de capacité, transfert de technologie ;

4) Soutenir des infrastructures (i.e. base de données & outils d'analyse)

MERCI, THANK YOU, 谢谢, GRACIAS, …